

## Lancer sa première collection – Volet conseil

Référence : CMART0009

Thématique : Mon besoin, Booster mon activité de métiers d'art

### CONSEIL

*« Accompagnement bienveillant, régulier et personnalisé pour vous apporter des clés permettant d'avancer pas à pas dans la constitution de votre univers stylistique et votre collection. »*

#### Notre engagement

- Booster votre créativité
- Vous accompagner dans la constitution de votre collection

#### Les bénéficiaires

- Identifier ses valeurs et ses points forts en tant que créateur et chef d'entreprise
- Construire une bibliothèque stylistique
- Créer et préparer sa collection
- Identifier son marché
- Planifier sa démarche

#### Notre offre

- Coaching dans la préparation de votre collection
- Remise d'outils très concrets et adaptés à vos besoins
- Utilisation d'une méthodologie que vous pourrez appliquer directement dans votre quotidien

#### Durée

- 5 RDV individuels personnalisés sur une durée de 2 mois et demi

#### Public

- [Artisan](#)  
dans le domaine de la création - mode, déco ou habitat  
[référéncé à la Mission Pays de la Loire Métiers d'Art](#)
- Suivre la formation «  
[lancer sa collection \(volet formation\)](#)  
»

#### Tarif

- 1 800€ nets de taxe par personne pour l'ensemble de la prestation formation et accompagnement individuel.

Tarifs nets de taxe	Coût	Prise en charge AFDAS ou FAFCEA *	Prise en charge Région Pays de la Loire et CMA Pays de la Loire*	Reste à charge entreprise
<b>Formation</b>	<b>1 050€</b>	750€	300€	0
<b>Accompagnement</b>	<b>500€</b>	0	500€	0
<b>Frais de dossier</b>	<b>250€</b>	0	0	250€
<b>TOTAL</b>	<b>1800€</b>	<b>750€</b>	<b>800€</b>	<b>250€</b>

\*AFDAS pour les artistes auteurs : Prise en charge de la formation possible.  [Vérifier que vous remplissez les critères](#)

\*FAFCEA pour les artisans (Entreprise inscrite au Registre National des Entreprises (RNE), exerçant une activité artisanale dont le code d'activité (APRM) relève de la NAFA, Nomenclature d'Activité Française de l'Artisanat) Prise en charge de la formation dans la limite de 100h de formation par an (reste à charge en fonction du quota d'heures disponibles)

\*\* Prise en charge par le Conseil Régional et la CMAR Pays de la Loire possible si vous êtes [référéncé\(e\) à la Mission Métiers d'Art Pays de la Loire](#)

## En savoir + sur la partie formation

### [Lancer sa première collection \(volet formation\)](#)

Date de mise à jour : 27 octobre 2023

#### Délivré par:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- CMA Pays de la Loire (métiers d'art) - Ste-Luce-sur-Loire : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

#### Tarifs:

- ARTISAN (INSCRIT AU RM) - contact